

Cher Serge-André Guay,

Je dois dire que je ne connaissais pas votre blogue (le mot, semble-t-il, est admis dans l'usage). C'est un ami qui m'a donné l'adresse de votre site et j'ai pu alors prendre connaissance de l'ensemble de la discussion.

D'autre part, je suis à l'extérieur du Québec depuis le 15 février et donc loin des débats qui secouent notre société.

Supposons que j'oublie, comme vous me le suggérez, les fausses informations véhiculées par Mme Gagné, supposons que j'accorde le bénéfice de doute à M. Jacques Folch Ribas au sujet de son affirmation que le sondage émanait du ministère de l'Éducation, il n'en demeure pas moins qu'il est d'autres informations qui ne font pas sens. Par exemple, vous dites que l'Unéq et l'Anel ont "exercé des pressions sur les enseignants". Permettez-moi de vous citer pour éviter toute ambiguïté :

Sachez que je comprends votre point de vue mais si jamais il faut rouvrir ce débat, il sera moins question d'exclusion ou non de telle ou telle littérature nationale mais de ces pressions exercées sur les enseignants. Sont-elles justifiées ?

Plus loin, vous ajoutez :

Tant et aussi longtemps que l'UNEQ et l'ANEL exerçaient leurs pressions en coulisses, loin de regards indiscrets, personne ne se doutait que nos professeurs de littérature subissaient indûment le comportement affairiste de ces représentants des écrivains et des éditeurs québécois.»

Si vous avez lu mon éditorial – et ce serait bien que les lecteurs puissent l'avoir sous les yeux puisqu'il est au cœur de ce débat –, vous avez sans doute compris que je jetais la serviette. J'ai dit dans cet éditorial que les professeurs n'avaient pas voulu participer à l'élaboration de cet ensemble de cours que je souhaitais mettre sur pied avec leur collaboration. Où sont les pressions indues ? Et puis, savez-vous que, depuis la parution de cet éditorial (il y a de cela plusieurs mois), le projet a été mis au rancart? Aucune réunion où quelque rencontre que ce soit à l'Anel ou à l'Unéq n'a été tenue. En fait, je vais aller plus loin : il n'y a jamais eu de comité qui a tenu la moindre réunion sur ce projet qui a cependant été formellement énoncé.

Parler donc de pressions indues sur les professeurs alors que l'Anel et l'Unéq ont mis ce projet sur les tablettes est une aberration. C'est d'autant plus une aberration que c'est Mme Marie Gagné qui, avec son sondage faussé dès le départ, a relancé le débat que j'avais moi-même abandonné.

Par ailleurs laisser entendre que les professeurs pourraient devenir les "pariâts" de l'Unéq et de l'Anel, vous ne trouvez pas que vous y allez un peu fort? Savez-vous que les professeurs constituent un des groupes les plus importants de l'Unéq d'après une enquête que j'ai menée pour mon propre compte il y a une dizaine d'années? Et puis avez-vous lu ou reçu des lettres de professeurs qui disaient avoir subi des pressions à ce sujet? C'est donc un peu tendancieux de laisser entendre que l'Unéq aurait le pouvoir et surtout le désir de s'attaquer de front à un groupe auquel elle tient. Et puis demandez donc à Jacques Folch Ribas s'il a reçu des appels l'enjoignant de renier ce qu'il a dit. Si jamais cela s'avérait vrai, je vous assure que je me retirerai à tout jamais de l'Unéq dont je fais partie. En fait, cela me semble impensable...

Autre point, le fait que l'Unéq et l'Anel ait « procédé par la bande » ne tient pas plus la route. Nous avons publiquement, lors de la table ronde, annoncé nos couleurs : nous voulions que la littérature québécoise occupe la place qu'elle mérite et en même temps nous considérons qu'il serait possible d'y intégrer la littérature française de façon significative pour les étudiants (je vous ai envoyé un texte à ce sujet où je tentais d'en faire la démonstration ; là aussi les lecteurs auraient intérêt à en prendre connaissance). Tel était notre projet. Projet, comme je l'ai dit, qui a été abandonné.

Voilà les faits et je défie toute personne de me prouver le contraire par des documents précis et non pas des oui-dire ou des suppositions ou en nous prêtant des intentions comme le fait par exemple Mme Lysiane Gagnon sans pouvoir prouver quoi que ce soit étant donné qu'il n'y a tout simplement rien à prouver.

En somme un beau gâchis dont les motifs restent pour moi mystérieux. On appellerait ça en anglais un « frame up » que je n'en serais pas surpris. Si c'était pour assurer à tout jamais la présence de la littérature française dans les cégeps, alors on a parfaitement réussi, mais on l'a fait d'une façon que je qualifierais de vicieuse parce que le débat n'a pas pu avoir lieu étant donné qu'il a été lancé sur la base d'une fausse information à savoir que nous voulions faire disparaître la littérature française du programme des cégeps, ce qui n'a jamais été le cas.

André Vanasse,
Membre de l'Anel
Membre de l'Unéq
Directeur littéraire de XYZ éditeur
Directeur du magazine *Lettres québécoises*

Le 08-02-29 à 14:35, Fondation littéraire Fleur de Lys a écrit :

Bonjour,

J'ai reçu votre courriel mais avec des signes remplaçant les lettres avec accent et certains espaces (voir ci-dessous).

J'ai tout de même été capable d'en prendre connaissance. Personnellement, j'aurais aimé que vous interveniez beaucoup plus tôt dans ce débat puisque la question que je vous adressais le 23 février est demeurée sans réponse pendant près d'une semaine. Et au rythme où se déroulait ce débat, tout laissait croire que vous n'aviez pas l'intention de répondre. Madame Lysiane Gagnon a même eu le temps de publier un deuxième texte (Littérature : prise deux) avant que ne me parvienne votre courriel ce matin.

Le deuxième article de madame Gagnon est paru samedi dernier et j'ai conclu le débat lundi dernier car je crois que tout a été dit sur le sujet. Dois-je rouvrir le débat à la lumière de votre courriel de ce matin et des documents joints ? Je ne sais pas. Ajouter que vous affirmez que madame Gagné a menti est-il utile à une meilleure compréhension du sujet ? Selon moi, une négation de plus ne changera pas grand-chose au débat puisque **ma conclusion met davantage l'accent sur le médium que le message, sur les gestes posés que sur les dires des uns et des autres.**

Il y a eu des pressions externes sur les enseignants : «Aujourd'hui, l'ANEL et l'UNEQ se défendent d'avoir proposé l'«exclusion» de la littérature française. Certes, ce mot n'a jamais été utilisé officiellement. On y est allé «par la bande», en militant en coulisses en faveur d'un recentrage radical des programmes autour de la littérature québécoise. Ne jouons pas sur les mots: si la littérature française devient une sorte de satellite par rapport au «pilier» que serait la littérature québécoise, perdant la place distincte qu'elle occupe aujourd'hui, on n'est pas loin de l'exclusion.» (Lysiane Gagnon)

Ce à quoi j'ai ajouté : «Tout le débat vient du fait que ce travail «par la bande» a été porté à l'attention de la population par La Presse, sous la plume d'un professeur de littérature au CEGEP, également membre de l'Académie des lettres du Québec en plus d'être membre de l'UNEQ depuis sa fondation, monsieur Jacques Folch-Ribas. Tant et aussi longtemps que l'UNEQ et l'ANEL exerçaient leurs pressions en coulisses, loin de regards indiscrets, personne ne se doutait que nos professeurs de littérature subissaient indûment le comportement affairiste de ces représentants des écrivains et des éditeurs québécois.»

Texte complet :

<http://manuscritdepot.com/internet-litteraire/actualite.105.htm>

Sachez que je comprends votre point de vue mais si jamais il faut rouvrir ce débat, il sera moins question d'exclusion ou non de telle ou telle littérature nationale **mais de ces pressions exercées sur les enseignants**. Sont-elles justifiées ? L'UNEQ et l'ANEL ont-elles utilisés les moyens les plus adéquats pour proposer un «recentrage des programmes d'enseignement de la littérature» ? A-t-on pris les professeurs à la gorge en insistant sur le fait que **cette proposition ne violait en rien la latitude permise dans les programmes ? Et l'enseignant qui refuserait cette proposition allait-il devenir un pariât face à l'UNEQ et à l'ANEL ?** N'ai-je répondu à ces questions en écrivant : «Que «l'UNEQ travaille à la promotion et à la diffusion de la littérature québécoise» c'est bien, c'est l'essence même de sa mission première. Mais qu'elle tente de le faire au détriment de la littérature française, ou de toutes autres littératures nationales d'ailleurs, ça, ce n'est pas acceptable. **Les salles de classe ne sont pas des lieux commerciaux comme le sont les librairies où l'on peut se battre, en toute légitimité, pour obtenir une meilleure visibilité en tablettes des livres québécois.** Les salles de classe sont lieux d'enseignement où aucun marchand ou promoteur, quelqu'il soit, a le droit d'intervenir pour influencer les choix des professeurs.»

Sachez que je comprends aussi votre frustration car mon point de vue n'a jamais été pris en compte par l'UNEQ et par l'ANEL dans ma lutte pour le développement de l'édition en ligne au Québec. L'ANEL ne m'a pas consulté lors de son étude sur les enjeux de l'édition numérique, pas plus qu'à sa conférence « Internet et papier électronique : Vers une transformation majeure de l'édition ? » où on a préféré deux conférenciers de la France, Stéphanie Chevrier (Flammarion France) et Bruno Rives, (Observatoire Tebaldo). Le seul et l'unique éditeur libraire en ligne sur Internet au Québec avec impression à la demande n'a pas été questionné et n'a pas été invité, c'est-à-dire, la Fondation littéraire Fleur de Lys. Et personne ne nous a invité au Forum sur la littérature nationale. Je comprends donc fort bien votre frustration.

Maintenant, est-ce que je dois publier que vous écrivez que «Mme Gagné sciemment menti sur les intentions de l'Anel et de l'Unéq» et que vous savez, «de source absolument sûre», que «Jacques Folch Ribas a, par paresse et pour donner plus d'impact sa lettre, affirmé que le sondage et sa fameuse question numéro 11 venait du ministère de l'éducation» ? Cela sera-t-il vraiment à votre avantage ?

Au plaisir,

Serge-André Guay, président éditeur
Fondation littéraire Fleur de Lys